

Justificatif généré le 27/12/2024

Support de parution :
Date de parution : 27/12/2024
Département : Hauts-de-Seine (92)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/758000
N° d'annonce : 758000

Greystar France SAS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 14.610.000 €

Siège social : 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

843 242 991 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 20 décembre 2024, l'Associé unique a :

- décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 7.247.076€ pour le porter de 14.610.000€ à 21.857.076€ ;
- ddécidé de réduire le capital social d'un montant nominal de 20.857.076€ pour le ramener de 21.857.076€ à 1.000.000€.

Suivant procès-verbal en date du 24 décembre 2024, le Président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation de capital et de la réduction de capital susvisées.

Les Statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Nanterre.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeV4PGqjR

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeV4PGqjR>

